

SECTEUR SAUVEGARDÉ

GRASSE

SOUCHES DE CHEMINÉES ET OUVRAGES EN TOITURE

**VOUS HABITEZ EN SECTEUR SAUVEGARDÉ (SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE - SPR).
LES TOITURES SONT UNIQUES.**

LEUR ESTHÉTIQUE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE. EN PRENDRE SOIN, RESPECTER LEUR ARCHITECTURE CONTRIBUENT À LA VALORISATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT.



La conservation des matériaux d'origine et du gabarit existant de la cheminée permettent de préserver l'harmonie entre la souche et la toiture. Suppression les ajouts parasites d'éléments techniques, comme les paraboles, les climatiseurs et les antennes, qui nuisent au paysage des toitures.

Les machineries diverses, sorties de ventilation mécanique contrôlée, extracteur d'air ou de fumée, les canalisations et cheminées techniques doivent respecter l'intégrité de la toiture, et être situées de manière à ne pas être vues de l'espace public.

L'ensemble des travaux ou intervention concernant la toiture est soumis au dépôt d'une déclaration de travaux auprès du service urbanisme de la commune de Grasse qui consultera et recueillera l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

LES SOUCHES DE CHEMINÉE

Conservez **les souches de cheminée d'origine et leurs conduits** ainsi que les mitrons. De nombreux professionnels peuvent vous proposer des solutions de restauration. Les cheminées et autres conduits (ventilation...) en service sont regroupés dans des souches en maçonneries, raccordées à la couverture par une structure de zinc.

S'il n'y a pas d'autre solution que la reconstruction, il faut respecter des prescriptions précises : **même gabarit, même emplacement, même système constructif** (matériaux...). Attention, les souches de cheminées doivent être traitées ou enduites dans le ton de la façade.

À l'occasion de la réfection des toitures, les cheminées et autres conduits hors d'usage sont déposés. Il est aussi possible de **réemployer la souche**, voire le conduit de cheminée, pour l'intégration d'une VMC, d'une hotte aspirante, etc. En effet, une souche de cheminée peut ainsi être détournée de son usage initial, **sans toutefois servir de porte antenne**. C'est une solution plus harmonieuse que la simple démolition.



LES OUVRAGES EN TOITURE

Les antennes paraboliques sont installées de préférence dans les combles. Elles ne doivent pas être visibles depuis l'espace public, ni points hauts de la ville.

Poser un climatiseur sur le toit n'est pas une solution en soi. Il doit être installé de préférence sous les toitures, dans un comble. S'il n'y a pas d'autre solution, il est possible de couvrir le climatiseur à l'aide de panneaux ou de l'intégrer dans un décroché de toiture. Quoiqu'il en soit, il ne doit pas être visible depuis le domaine public.

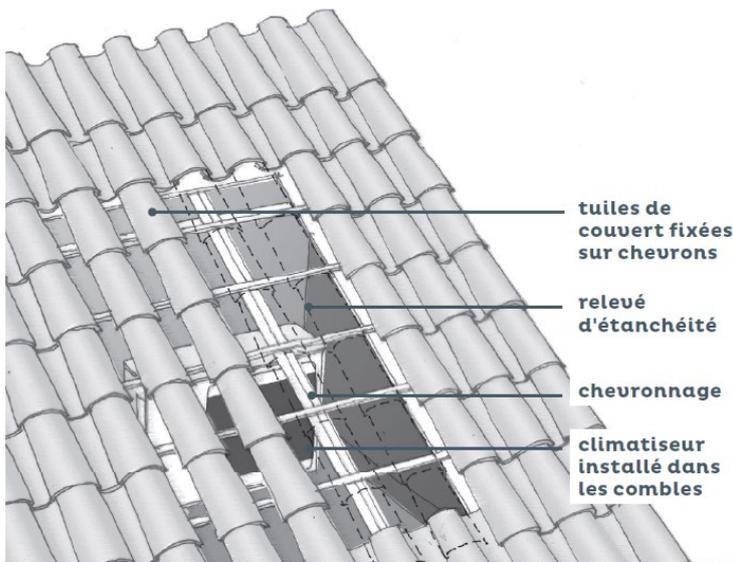


Schéma de principe : unité extérieure intégrée dans le volume de la toiture, sur dalle étanche avec récupération des eaux. Les tuiles de couvert prolongent l'aspect de la toiture, le volume est ventilé par l'absence des tuiles de courant.



LES INTERDITS

- Les matériaux en zinc, fer, aluminium.
- Les menuiseries de couleur claire.
- Les souches de cheminées ne doivent pas servir de porte antenne ou de paraboles.
- La pose de climatiseurs non intégrés.
- L'installation d'antennes, paraboles, non intégrées.
- La pose de panneaux solaires en ajout sur toiture.
- La pose d'éoliennes verticales et/ou horizontales.